

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

MARDI : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h

MERCREDI : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h

VENDREDI : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h

SAMEDI : 9 h à 12 h

☎ 02 99 76 06 22

Mail : [accueil.mairie@chatillon-en-vendelais.fr](mailto:accueil.mairie@chatillon-en-vendelais.fr)

Site internet : [www.chatillon-en-vendelais.fr](http://www.chatillon-en-vendelais.fr)

## CLUB DE L'AMITIÉ

Dans l'impossibilité de pouvoir nous réunir à cause du Covid 19, les membres du bureau et le conseil d'administration du Club de l'Amitié souhaitent à tous ses adhérents une Bonne Année 2021 et une Bonne Santé en espérant des jours meilleurs pour se retrouver de nouveau.

Les nouveaux adhérents qui veulent rejoindre le club sont les bienvenus.

Inscriptions ☎ : 02 99 76 06 63 ou 02 99 76 05 16

## MÉDIATHÈQUE

P'tit bout ki lit est de retour à la médiathèque

Patricia, Jacqueline et Claire sont heureuses d'accueillir à nouveau les tout-petits à la médiathèque pour un moment privilégié et convivial autour de la lecture, des histoires, des comptines, des jeux de doigts,....

**Vendredi 19 février à 10 h ou à 11 h**

Nouvelle formule en raison du contexte sanitaire :

- 2 séances dans une matinée une fois par mois : 10 h et 11 h
- Possibilité d'emprunter un sac surprise à la fin de la séance
- Il est impératif de **RÉSERVER** pour assister à une séance (02 99 76 16 50 ou [mediatheque@chatillon-en-vendelais.fr](mailto:mediatheque@chatillon-en-vendelais.fr))
- Accueil dans le respect des consignes sanitaires.

**STOP : Coup de cœur !!!**

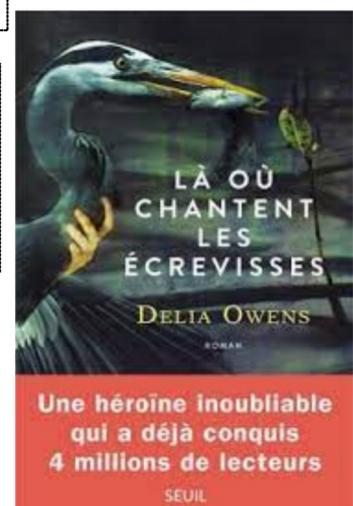
« Là où chantent les écrevisses » de Delia OWENS

Sur fond d'enquête, voici l'histoire incroyable de Kya, jeune « fille des marais » devenue femme. Avec ce premier roman, Delia OWENS nous livre une véritable ode à la nature et à la liberté. Attention, vous aurez du mal à le lâcher !

En raison des conditions sanitaires et du couvre-feu à 18 h les horaires d'ouverture sont adaptés. Retrouvez nous les :

- Mardi de 16 h à 17 h 45
- Vendredi de 16 h à 17 h 45
- Samedi de 10h30 à 12h30,

**À NOTER** : en fonction de l'évolution des consignes sanitaires, les services de la médiathèque pourront être modifiés. Plus d'infos sur la page Facebook ou sur [www.mediatheque-chatillonenvendelaisi.fr](http://www.mediatheque-chatillonenvendelaisi.fr)



## LISTE DES ASSOCIATIONS



Gratuit  
Sur inscription

**VENEZ DÉCOUVRIR  
LES ATELIERS D'ÉVEIL!**

Ouverts à tous  
Petits et grands, fraterie, grands-parents, assistants maternels

**14h-17h**

**Mercredi 24 février Châtillon-en-Vendelais**



Claire-Sophie, Animatrice RIPAME



Places limitées  
15 enfants

Sur inscription

Animatrice RIPAME Claire-Sophie Chérel  
Téléphone: 06.02.55.10.59  
Mail: ripame@chatillon-en-vendelais.fr

**Châtillon-en-Vendelais**  
9h45-11h15 Châtillon-en-Vendelais Ancienne bibliothèque

**MARS**

Mardi 9:  
"Je découvre les billes d'eau écolo"



Mardi 23:  
"Je joue avec mes mains, je manipule quelque chose de "gluant"



**AVRIL**

Mardi 7:  
"Que se cache t-il sous ce nuage?"



Mardi 20:  
"Jouer et dessiner autrement"



## TOUR DE FRANCE À CHÂTILLON-EN-VENDELAIS

Pour l'évènement du Tour de France à Châtillon-en-Vendelais le 29 juin 2021 à partir de 14h30 avec le passage de la caravane publicitaire, une réunion publique aura lieu le samedi 20 mars 2021 à 10h00 Au Complexe du Lac (en fonction de l'état sanitaire du pays)

## BULLETIN ANNUEL

### ÉTAT CIVIL

L'inscription dans le bulletin annuel du décès de Mr Ange HAY a été oublié, nous tenions à le signaler.

## CABINET INFIRMIER

Ouverture du cabinet infirmier de Mme Virginie MARION à partir du lundi 4 janvier 2021, Soins à domicile sur rendez-vous. Soins effectués sur prescription médicale : soins de nursing, préparation médicaments, suivi de glycémie pour patient diabétique, bilan sanguin, pansement, ablation de fils ou d'agrafes. Soins sans prescription médicale : test PCR et test antigénique pour la COVID.

Virginie MARION  
22 - Bonant  
35210 Châtillon-en-Vendelais  
☎ 06 71 58 02 29

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MERCREDI 06 JANVIER 2021**

**Étaient Présents :** Jean Luc DUVEL, Christine FERARD, Gérard BEAUGENDRE, Jean Yves GARDAN, Marie Paule GILLOUARD, Arnaud VOISINNE, Aurélie LEGROS, Suzanne DOURDAIN, Bernard JACQUES, André LUCAS, Michèle PAQUET, Claudie BENARD, Fabienne GUILLOIS, Miguel LOYARTE, Yohann CHANTREL, Jean Yves TALIGOT, Françoise MARTIN

**Étaient Absents Excusés au départ :** Maud PERREUL, pouvoir à Jean Luc DUVEL  
Pierre Henri GASDON

**PRÉSENTS : 17**  
**POUVOIRS : 1**  
**VOTANTS : 18**

Secrétaire de séance : Christine FERARD

**1 - MAISON DE SANTE**

Présentation de l'avant-projet sommaire (APS)

Rapporteur : Jean Yves GARDAN

L'avant-projet sommaire a été présenté par Hugues LAUNAY, architecte missionné par la commune.

**Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'approuver l'avant-projet sommaire avec les modifications suivantes :**

- **Souhait de ne pas avoir de wc (pour la patientèle) avec entrée extérieure - ils seront à l'intérieur de la Maison Médicale pour les patients (kinés, IDE)**
- **Intervertir les cellules IDE et paramédicales en concertation avec les professionnels de santé**

\*\*\*\*\*

A Châtillon-en-Vendelais,  
Le 07 Janvier 2021

Le Maire,  
Jean-Luc DUVEL

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU JEUDI 21 JANVIER 2021**

**Etaient Présents :** Jean Luc DUVEL, Christine FERARD, Gérard BEAUGENDRE, Jean Yves GARDAN, Marie Paule GILLOUARD, Arnaud VOISINNE, Aurélie LEGROS, Suzanne DOURDAIN, Bernard JACQUES, André LUCAS, Michèle PAQUET, Maud PERREUL, Pierre Henri GASDON, Claudie BENARD, Fabienne GUILLOIS, Miguel LOYARTE, Yohann CHANTREL, Jean Yves TALIGOT, Françoise MARTIN

**PRÉSENTS : 19**  
**POUVOIRS : 0**  
**VOTANTS : 19**

Secrétaire de séance : Fabienne GUILLOIS

### **1 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 17 DECEMBRE 2020**

Jean Yves TALIGOT remercie pour le commentaire précisé lors de son vote sur l'emprunt de la Pimotière et souhaite que soit écrit que l'emprunt sera de 900 000 euros.  
Le compte-rendu du 17 décembre est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

### **2 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 6 JANVIER 2021**

Le compte-rendu du 06 janvier est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

### **3- FINANCES**

#### **OUVERTURE DE CREDITS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021**

##### **3.1 - Subvention à l'OGEC**

Christine FERARD rappelle que le calcul de la subvention à l'OGEC est réalisé après analyse du bilan de fonctionnement de l'école Publique. Le versement à l'OGEC est effectué mensuellement. Afin de permettre le versement de la participation avant le vote du budget, il convient de s'engager à inscrire la somme de **29 220 €** au budget 2021, au compte 6558, décomposée comme suit : Base subvention 2020 : 87 668.15 € soit des mensualités de 7 305 € X 4 mois.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire ou son représentant à inscrire cette somme de 29 220 € au compte 6558, dans l'attente du vote du BP 2021.**

### 3.2- Subvention à l'Association « Les Mômes du Vendelais »

Christine FERARD explique que le versement de la subvention est effectué mensuellement. Afin de faire face aux dépenses de l'association avant le vote du budget, il est nécessaire de s'engager à inscrire la somme de **6 944 €**, au budget 2021, au compte 6574, décomposée comme suit : Base subvention 2020 : 20 830 €, soit des mensualités de 1 736 € X 4 mois.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire ou son représentant à inscrire cette somme de 6 944 € au compte 6574, dans l'attente du vote du BP 2021.**

## 3 - LOTISSEMENT

### Consultation relative à une mission de maîtrise d'œuvre : choix de l'attributaire

Jean Luc DUVEL explique qu'une mission de maîtrise d'œuvre (tranche ferme : étude avant projet (AVP) - tranche optionnelle : mission maîtrise d'œuvre (PRO à AOR)) a été lancée le 22 octobre sur la plateforme de dématérialisation Megalis Bretagne. La date limite de réception des offres a été fixée au 18 novembre à 12h. Trois offres ont été réceptionnées et ouvertes par la Commission MPA ce même jour. Une analyse des offres a été réalisée et a permis de sélectionner deux candidats : le groupement SITADIN/INFRACONCEPT ainsi que TECAM. Ceux-ci ont été invités à une audition et à négocier financièrement leurs offres.

Il a été présenté le rapport d'analyse des offres en séance.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver le choix de SITADIN/INFRACONCEPT pour un montant de 18725 euros HT (tranche ferme : 7200 euros HT et tranche optionnelle : 11525 euros HT avec un taux de 5,8 %)**

## 4 - URBANISME

### Validation de la mise en œuvre de la révision générale du PLU

Jean Luc DUVEL rappelle que la commune a mis en place son PLU en 2009.

La mise en place du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) devrait nous contraindre à revoir rapidement notre PLU. Par ailleurs, la commune a intérêt à réviser au plus vite son PLU afin de fixer un cap en matière d'aménagement sur le territoire. Il convient d'avoir aussi en tête qu'une révision du PLU prend beaucoup de temps (2 à 3 ans).

Afin de sécuriser le lancement de la révision générale du PLU, le syndicat d'urbanisme sera l'assistant à maîtrise d'ouvrage de la commune et l'accompagnera gratuitement dans la rédaction du cahier des charges et dans l'analyse des offres.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d' :**

- approuver le principe du lancement de la révision générale du PLU,
- autoriser le Maire à mettre en œuvre cette révision
- prévoir les crédits au prochain budget (40 000 euros)
- autoriser le Maire à lancer une consultation visant à choisir un bureau d'étude pour accompagner la commune dans la révision générale de son PLU.

## 5 - VOIRIE

### Acquisition de matériels de sécurité routière : approbation du projet et demande de subvention au titre du produit des recettes des amendes de police

Gérard BEAUGENDRE propose l'acquisition de matériels de sécurité routière : pose d'un double miroir rue de Villanfray et deux balises rue Charles De Gaulle et à l'angle de la rue de Rochary/Rue de la Perrouasserie. Il a été demandé des devis afin de solliciter la subvention au titre du produit des amendes de police.

Au vu du devis, le montant s'élèverait à 979,56 euros HT. Les règles d'attribution de la subvention seront fixées en mai ou juin 2021.

**A la majorité, deux abstentions (F. MARTIN, P.H. GASDON) et un contre (J.Y. TALIGOT), le Conseil Municipal décide d' :**

- approuver l'acquisition de matériels de sécurité routière (double miroirs et balises) pour un montant de 979.56 euros HT
- autoriser le Maire ou son représentant à demander une subvention au titre du produit des recettes des amendes de police

## 6 - INFORMATIONS DIVERSES

Dans le cadre des délégations attribuées par délibération du Conseil Municipal au Maire :

### ↳ Personnel :

- Signature d'un contrat à durée déterminée de Mme Martine GUILLET entre le 1er janvier 2021 et le 31 janvier 2021 pour un poste d'agent d'accompagnement des enfants au restaurant scolaire (4/35<sup>ème</sup>)
- Signature d'un contrat à durée déterminée de M. Jérôme FADIER entre le 1er février 2021 et le 31 juillet 2021 pour le poste de responsable des bâtiments
- Départ de Bruno MILTEAU BOINARD, responsable des bâtiments, à compter du 29 janvier 2021
- Départ de Vincent GUERINEL, agent polyvalent mis à disposition par le CDG35, à compter du 23 janvier 2021

## 7 - QUESTIONS DIVERSES

Yohann CHANTREL souhaiterait savoir s'il pourrait être prévu une sécurisation à l'entrée du bourg route de la Chapellerie notamment dans la cuvette où on passe de 80 à 50 km/h. Gérard BEAUGENDRE répond qu'il faudra intégrer cette problématique et voir ce qu'il est possible de faire dans les futurs travaux de réfection de la route de la Chapellerie (l'année de réalisation des travaux n'est pas encore déterminée et devra être travaillée en commission voirie).

Miguel LOYARTE demande pourquoi les abris bus scolaires sont de l'autre côté de la route lorsque les enfants attendent le matin. Claudie BENARD répond que cela dépend du sens de passage des Bus de Vitré Co qui change tous les ans.

Miguel LOYARTE demande s'il est prévu de réalimenter les deux lampadaires dans le lotissement du Bois Guichard 1. Gérard BEAUGENDRE répond qu'il va se renseigner.

Marie Paule GILLOUARD remercie tous les élus pour leur aide dans la distribution des colis aux anciens.

Jean Luc DUVEL présente l'avant-projet définitif modifié (suite aux demandes des élus lors de la réunion du 6 janvier 2021) de la Maison de Santé. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve.

Jean Luc DUVEL précise avoir signer un courrier avec l'ensemble des maires du Nord de Vitré Communauté pour le contournement nord.

Jean Luc DUVEL annonce la tenue d'une réunion pilotée par M. Le Sous-Préfet sur les petites villes de demain le 12 février. Cette réunion aura lieu notamment avec le directeur de la Direction Départemental des territoires et de la mer et un représentant des communes désignées comme Petites Villes de demain dans la circonscription de Fougères-Vitré.

*La séance est levée à 21h57.*

\*\*\*\*\*

A Châtillon-en-Vendelais,

Le  
Le Maire,  
Jean-Luc DUVEL